

Des listes de noms attribués à ces regards ont été publiées. La dernière date du 26 juin 1824, jour de la réception par la Municipalité des regards reconstruits à neuf. Certains noms ont été modifiés depuis et la liste actuelle s'établit comme suit

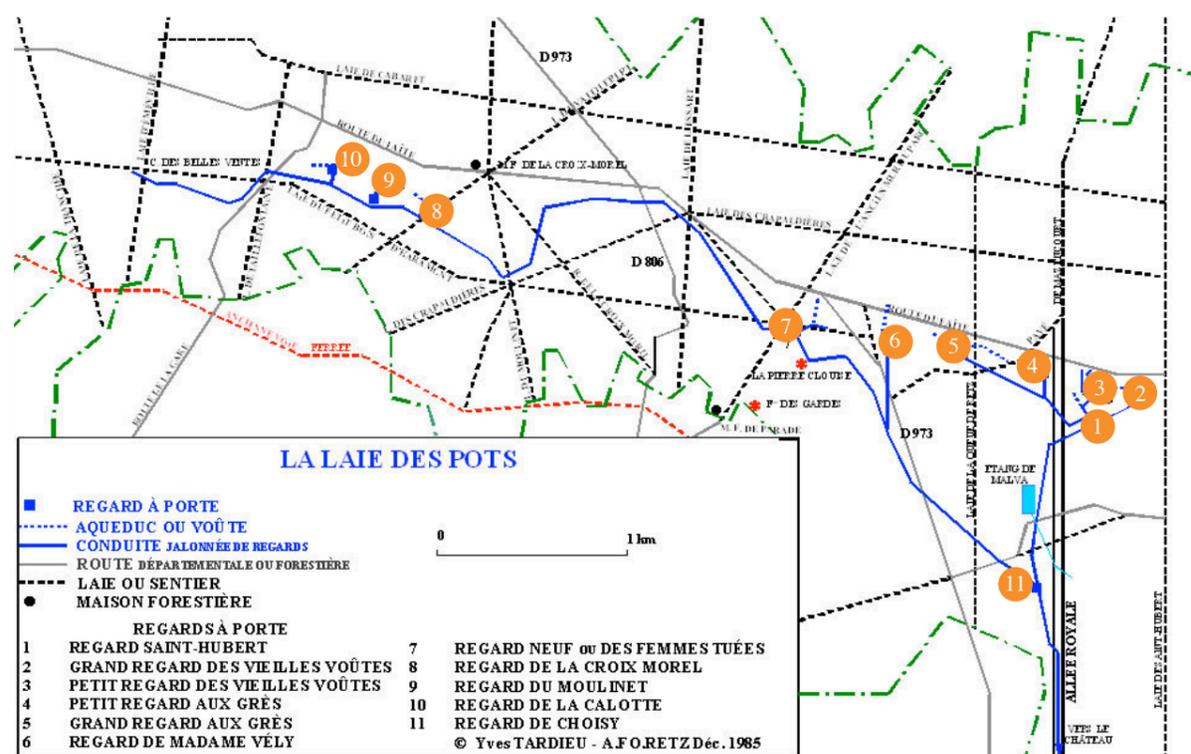
- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 Le Regard Saint-Hubert | 7 Le Regard Neuf (ou des Femmes Tuées) |
| 2 Le Grand Regard des Vieilles Voûtes | 8 Le Regard de la Croix Morel |
| 3 Le Petit Regard des Vieilles Voûtes | 9 Le Regard du Moulinet |
| 4 Le Petit Regard aux Grès | 10 Le Regard de la Calotte |
| 5 Le Grand Regard aux Grès | 11 Le Regard de Choisy |
| 6 Le Regard de Madame Vély | |

Entretenue, la Laie des Pots supplée aux défaillances fréquentes de la station de pompage. En 1927, cette station est électrifiée et dotée d'un matériel moderne, l'eau abonde. Seule La Faisanderie est encore tributaire de l'eau de la forêt. L'entretien de la Laie des Pots est maintenant négligé, et la fourniture irrégulière de l'eau oblige l'Inspection à de fréquentes réclamations. En 1937, La Faisanderie est raccordée au réseau de la ville, l'eau des Pots n'a plus qu'un utilisateur, la maison forestière de Parade à Haramont. La Laie des Pots allait disparaître, après avoir alimenté la ville de Villers-Cotterêts pendant plus de sept siècles.

L'ensemble des ouvrages de la Laie des Pots a été classé au titre des Monuments Historiques par arrêté du Préfet de la région Picardie en date du 29 juillet 2013.

LES PLEURS DE LA COSTE DE FAICTE DE RETS

Carte de la Laie des Pots

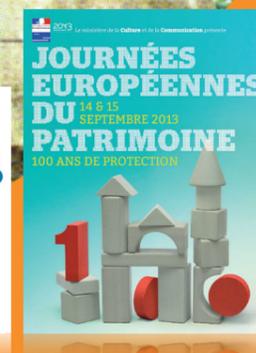


Textes, photos et carte : Yves Tardieu



LA LAIE DES POTS

Les pleurs de la Coste de Faicte de Rets



MUSÉE Alexandre DUMAS



Du 14 au 30 septembre au Musée Alexandre Dumas

Ville de Villers-Cotterêts

L'adduction d'eau au Château Royal de Villers-Cotterêts

En l'an de grâce 1152 mourut Raoul V, Seigneur de Crépy et la Malemaison, qui laissait trois enfants de son mariage avec Pétronille de Guyenne : Hugues, qui prit le nom de Raoul VI, Élisabeth et Éléonore.

Raoul VI, dit le Lépreux, mourut sans alliance en 1164, et sa sœur aînée Élisabeth lui succéda, héritant seule du Vermandois, de l'Amiénois, du Valois et du Saint-Quentinois. En 1156, elle avait épousé Philippe d'Alsace, comte de Flandre. De toutes les possessions immobilières de sa femme, il préférerait de beaucoup le Valois et, plus particulièrement, le chastel de la «*Malemaison de Villers*» à cause de la grande et giboyeuse forêt qui l'entourait de toute part et dans laquelle il pouvait se livrer à sa passion favorite, la chasse.

Bâtie sur un plateau calcaire, Villers-Cotterêts était jadis une ville sans eau. Et lorsque Philippe d'Alsace décide d'y faire édifier un chastel destiné à remplacer l'ancienne Malemaison, ce manque d'eau se fait cruellement sentir. Ce n'est toutefois qu'en 1182 qu'Élisabeth entreprend d'y faire conduire les eaux qui sourdent en certains points de la forêt et que l'on appelle «*Les Pleurs de la Coste de Faicte de Rets*» à proximité de l'Ermitage Saint-Hubert.

Mais Élisabeth décède peu après le début des travaux et c'est sa sœur, Éléonore qui les mènera à bien (captage des eaux du «*Bouillon de la Coste de Faicte de Rets*», construction d'aqueducs et pose de conduites). Le château est, dès lors, convenablement alimenté en eau. Les habitants du bourg conservent la libre et exclusive jouissance des puits.

Lorsque François 1^{er} hérite du Valois, puis devient roi de France, il décide de faire établir à Villers-Cotterêts un nouveau château pour remplacer le précédent saccagé pendant la Guerre de Cent Ans et laissé, depuis, sans entretien.

En 1539, François 1^{er} habite ce nouveau château. Tout «*y abondoit pour le rendre un séjour agréable*», tout... excepté l'eau ! Le roi fait donc remettre en état les ouvrages existants, souvent éboulés et obstrués. Il fait également réaliser un captage général de toutes les eaux du «*Bouillon de Rets*» au-dessus du village d'Éméville, source et pleurs de la ligne du Faîte sur un parcours de plusieurs kilomètres. Il fait aussi construire de nouveaux aqueducs et poser de nouvelles conduites, étendant le réseau dans la corne nord-ouest de la forêt. Au total, l'ensemble de l'ancien et du nouveau atteindra 14 kilomètres.

Ce réseau sera par la suite régulièrement entretenu, complété, restauré par les divers propriétaires ou apanagistes du domaine avant de devenir propriété de la Ville de Villers-Cotterêts en 1799 (*Loi du 28 pluviôse an VII - 15 février 1799*). Jusqu'en 1884, il sera la seule source d'alimentation des Cotteréziens en eau courante grâce aux quatre fontaines de la ville. Son entretien a été assuré jusqu'en 1935.

La Laie des Pots

L'eau captée étant amenée au château par gravité, le tracé des conduites, quelque peu sinueux, suit les courbes de niveau (cote 200) ; sa longueur en est donc sensiblement augmentée. Partant du «*Bouillon de Rets*», à hauteur du village d'Éméville, les conduites se dirigent d'abord vers l'est avant d'obliquer vers le sud-est, traversant la route de Compiègne puis passant près de l'étang de Malva pour rejoindre le regard de Choisy. Avant de couper la route de Compiègne, elles passent près de la Pierre Clouise puis reçoivent un embranchement venant du Regard de Madame Vély et de son aqueduc de près de 150 mètres de long, aux abords de la Route du Faîte.

Un autre embranchement, drainant les eaux de trois captages des «*Pleurs de la Coste de Faicte de Rets*», établis le long de la Route du Faîte aux alentours du Grand Regard de Saint-Hubert, rejoint également le regard de Choisy.

De là, deux conduites parallèles, suivant l'Allée Royale, dirigent les eaux vers le Château, pénétrant dans le Petit Parc par la Porte Blanche, traversant la Grande Pelouse, où elles alimentaient le bassin, avant de se déverser dans un grand réservoir situé dans l'aile occidentale du château. On peut ramener à quatre types les éléments principaux des différentes parties constituant l'ouvrage.

Les conduites

Reliant les regards entre eux et assurant l'écoulement des eaux par gravité, elles sont en poterie de terre de 8 à 10 centimètres de diamètre et de 0,40 mètre de longueur. Les joints, à emboîtement, sont bourrés de mortier. Ces mêmes poteries étaient utilisées pour les drainages ; dans ce cas, les joints étaient laissés libres.

Les regards à tampons, dits aussi margelles ou pots

Ils ont donné leur nom aux chemins qui recouvrent les conduites et constituent, dans leur ensemble, la Laie des Pots. Ce sont des sortes de puisards, de profondeur variable en fonction du relief du terrain, munis d'un bac de décantation destiné à recueillir le sable entraîné par les eaux en raison de la nature du sol. Ces regards étaient curés régulièrement afin que l'eau arrivant au château soit la plus claire possible. Irrégulièrement répartis au long des 14 kilomètres de conduites, il en existe environ 150 ; dont une bonne partie en bon état. Ils sont recouverts d'une dalle carrée, percée d'un orifice fermé par un tampon de pierre ; par sécurité, les tampons étaient assujettis par une barre de fer interdisant leur ouverture par quiconque n'était pas muni de l'outillage nécessaire.

Les aqueducs ou vouîtes

Ce sont de véritables souterrains, construits en pierres sèches, de 2 mètres de hauteur environ et d'une largeur de 0,50 à 0,80 mètre. L'un d'eux a près de 250 mètres de longueur et est construit à plus de 8 mètres au-dessous du sol pour certaines parties. Parfaitement exécutés, ces ouvrages sont en bon état de conservation et il serait souhaitable que quelques mesures soient prises pour les protéger. Il existe également quelques aqueducs de moindre importance, de 0,50 à 0,80 mètre de hauteur et de 0,40 à 0,50 mètre de largeur. Ce genre d'ouvrage se trouve uniquement du côté du Regard Saint-Hubert.

Les regards à porte

Ce sont des constructions en maçonnerie, avec façade en pierre de taille, de 2 mètres sur 2 en général. La façade comporte une porte fermant (jadis) à clef. À l'intérieur, une fosse de décantation reçoit les drains ou les rigoles des aqueducs. De la limite du Bois Hariez à l'Allée Royale, il en existe onze, la plupart reconstruits en 1824.